



**COMMUNIQUÉ**  
Paris, le 25/12/2024

## **L'ASSOCIATION « 40 MILLIONS D'AUTOMOBILISTES » ALERTE AUTOUR DU CHANGEMENT DE PARE-BRISE.**

**S'il est évident que le pare-brise constitue un organe essentiel de sécurité de notre voiture en ce qu'il préserve la visibilité parfaite des automobilistes sur la route, l'association « 40 millions d'automobilistes » tire aujourd'hui, lundi 25 novembre 2024, la sonnette d'alarme sur l'incitation et les fraudes au changement de pare-brise qui entraînent de mauvaises surprises pour certains automobilistes. Cette pratique se généralise et participe à augmenter drastiquement les coûts des polices d'assurance.**

### **La fraude à l'assurance**

Depuis quelques années maintenant, de nombreuses offres commerciales permettent d'obtenir « en cadeau » des trottinettes électriques, des consoles de jeux vidéo, des télévisions... en échange d'un simple changement de pare-brise. Cependant, la plupart de ces offres sont proposées par des réparateurs non agréés par les assurances, pour attirer la clientèle.

### **Le refus de prise en charge par l'assureur**

Si votre contrat d'assurance prévoit une prise en charge « bris de glace », alors le changement de pare-brise doit obligatoirement être pris en charge par l'assureur, même si vous recevez un cadeau. Bien que cette pratique ne soit pas illégale, elle fait souvent augmenter les factures d'en moyenne 50 %, ce qui n'est pas justifiable auprès de l'assureur.

### **L'envolée des coûts des polices d'assurance**

Il est important de savoir que payer son changement de pare-brise plus cher pour obtenir un cadeau sera visible sur la facture à remettre à l'assureur et que le tarif global de son assurance augmentera donc en conséquence. Si des pratiques similaires sont détectées à plusieurs reprises, l'assureur peut aussi prendre la décision de résilier le contrat avec l'automobiliste.

« Les automobilistes doivent davantage être informés des risques que ces pratiques peuvent entraîner. D'une part, même s'ils ont l'impression d'être gagnants dans la transaction, ils finiront par payer l'équivalent, voir plus cher, en raison de l'augmentation de leur tarif d'assurance ! » réagit Philippe NOZIÈRE, président de « 40 millions d'automobilistes ».

« Le mieux à faire pour les automobilistes serait de passer par des professionnels de réseaux agréés par les assureurs. Cela permet de maîtriser les coûts de remplacement et d'être certain qu'il n'y a pas d'abus dans la prise en charge », conseille Pierre CHASSERAY, délégué général de « 40 millions d'automobilistes ».

#### **CONTACTS PRESSE :**

Victorine DUVAL  
[presse@40ma.net](mailto:presse@40ma.net)  
Tél : 06 10 07 48 26

Pierre CHASSERAY  
Tél : 07 78 21 24 47



[www.fil-conducteurs.com](http://www.fil-conducteurs.com)



@40MA – 40 millions d'automobilistes  
@PChasseray – délégué général



[www.40millionsdautomobilistes.com](http://www.40millionsdautomobilistes.com)



**À propos de « 40 millions d'automobilistes »** 40 millions d'automobilistes est une association d'intérêt général, porte-parole des automobilistes raisonnables et défenseur de leurs intérêts. Elle est active tant sur le plan national qu'europpéen. Elle intervient dans l'ensemble des débats de fond liés à l'usage de l'automobile face aux grands enjeux sécuritaires et environnementaux, pour adapter et préserver l'automobilité, facteur indispensable à la croissance économique et à la qualité de vie des ménages.  
[www.40millionsdautomobilistes.com](http://www.40millionsdautomobilistes.com)